

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le

ID : 059-215900358-20240430-20240430\_D0024-DE

2024/0131

**DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE  
COMMUNE DE AVESNELLES**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept avril, à 09 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 11 - Votants : 14

Étaient présents : M.BADIDI.SEGUIN.COQUELET.PETIT.WERY.RAVIDAT.  
ASCONE.

Mmes MERCIER.PREVOST (BLANDO).WAUCHER.CAFFIAU.

Absents ayant donné procuration : M. CHRETIEN à Mme WERY.  
M. CHATELAIN à Mme MERCIER.  
Mme DELBRUYERE (STALLA) à M. PETIT.

Absent excusé : M. JOSSET.

Absents : Mmes BOURAINE.DELPLANQUE-GABET, Mme MALINGRE et M.  
CHALDAUREILLE.

Secrétaire de séance : M. WERY

**Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE LA ZONE DU FORT.**

En application de l'instruction budgétaire et comptable M57, il convient de décider de l'affectation d'un déficit brut de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2023 du budget de la zone du fort.

Ce déficit s'élève à 630 693.40 euros.

De plus, un excédent d'investissement d'un montant de 231 726.94 euros est constaté.

Monsieur le Maire propose de reporter le déficit de fonctionnement d'un montant de 630 693.40 euros au D002 et de reporter l'excédent d'investissement d'un montant de 231 726.94 euros au R001.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2311-5, R. 2311-11 et R. 2311-12,

**Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Décide** d'affecter le déficit de fonctionnement d'un montant de 630 693.40 euros au D002 et de reporter l'excédent d'investissement d'un montant de 231 726.94 euros au R001.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme

AVESNELLES, le

Le Maire,

